



## COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international

sur le

transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**DC2008-0011**

10 octobre 2008

### **DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL**

Les membres du Comité trouveront ci-joint, pour information, le texte de la déclaration écrite de M. Dominique Strauss-Kahn, Directeur général du Fonds monétaire international, qui sera présentée à la soixante-dix-huitième réunion du Comité, le 12 octobre 2008 à Washington.

\* \* \*

## COMITE DU DEVELOPPEMENT : DECLARATION ECRITE DU DIRECTEUR GENERAL

### I. INTRODUCTION

1. Le rapport récent sur les *Perspectives de l'économie mondiale* indique que cette dernière continue à souffrir de l'aggravation et de l'extension de la crise financière, plusieurs économies avancées étant au bord de la récession. La croissance des pays émergents et en développement reste proche de son rythme tendanciel, mais plus la crise financière s'aggrave et se prolonge, plus il est probable qu'ils seront touchés. En outre, beaucoup de pays ressentent encore les retombées macroéconomiques et les effets sur la pauvreté de la flambée des prix de l'alimentation et du pétrole.
2. Dans ce contexte, les défis qui se posent aux responsables de la politique économique diffèrent selon les pays. Dans les économies avancées, la priorité est de soutenir l'activité et de contenir les risques pour la stabilité financière dans une période de brusque ralentissement conjoncturel. Dans les économies émergentes et en développement, les responsables doivent mettre en balance les risques pour la croissance et les risques d'inflation, tout en facilitant l'ajustement à la hausse des prix de l'alimentation et des carburants. Sur le plan multilatéral, les autorités doivent renforcer leur collaboration pour assurer la stabilité et la confiance par des actions d'envergure visant à résoudre la crise des marchés financiers. S'agissant des pays en développement qui ont besoin d'une aide financière supérieure pour supporter le choc provoqué par l'envolée des prix de l'alimentation et des carburants, les donateurs doivent honorer les engagements pris à Gleneagles, et plus récemment à Accra, d'accroître l'aide et d'en améliorer l'efficacité.
3. Le FMI est prêt à coopérer étroitement avec ses membres et ses partenaires en matière de développement pour aider les pays à faire face à ces problèmes pressants. Je vais donner ici un bref aperçu de notre évaluation des perspectives économiques internationales, notamment des perturbations sur les marchés financiers et de l'effet de la hausse des cours des matières premières, avant d'aborder les problèmes macroéconomiques des pays en développement. Je ferai aussi un point rapide de l'état d'avancement de nos efforts de recentrage du FMI.

### II. ÉVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES GENERALES

#### *La croissance économique s'affaiblit rapidement, surtout dans les économies avancées*

4. On prévoit une modération de la croissance économique mondiale, qui passerait de 5% en 2007 à 3,9% en 2008 et à 3% en 2009. Les économies avancées seront proches de la récession au second semestre de 2008, en raison d'une intensification des interactions négatives entre les systèmes financiers en difficulté et la macroéconomie. Aux États-Unis, le resserrement du crédit résultant de la correction des marchés immobiliers et financiers continue à peser sur la croissance, malgré un assouplissement marqué des politiques

monétaire et budgétaire. En Europe de l'Ouest, une situation similaire, conjuguée au ralentissement américain et à l'appréciation de l'euro, a freiné l'expansion. Pour sa part, le Japon souffre depuis peu d'un tassement des exportations et d'un essoufflement de la demande interne.

5. Dans les économies émergentes et en développement, on s'attend aussi à une décélération de l'activité, bien que moins marquée que dans les économies avancées : le rythme de la croissance fléchirait de 8% en 2007 à 6,9% en 2008 et à 6,1% en 2009. Jusqu'à présent, ces économies ne connaissent pas les graves difficultés d'obtention de financements extérieurs éprouvées pendant les périodes antérieures de turbulence financière. Mais les faiblesses s'accroissent et certains pays ayant un déficit courant élevé ont eu plus de peine à le financer. On prévoit un ralentissement de la croissance des exportations des pays émergents et en développement, alors que les solides gains de productivité des années récentes devraient soutenir la demande intérieure. L'expansion se poursuivra dans les pays exportateurs de matières premières, mais la décélération aura tendance à être plus forte dans ceux qui dépendent des importations de produits alimentaires et de carburants.

***La crise des marchés financiers a atteint une amplitude sans précédent***

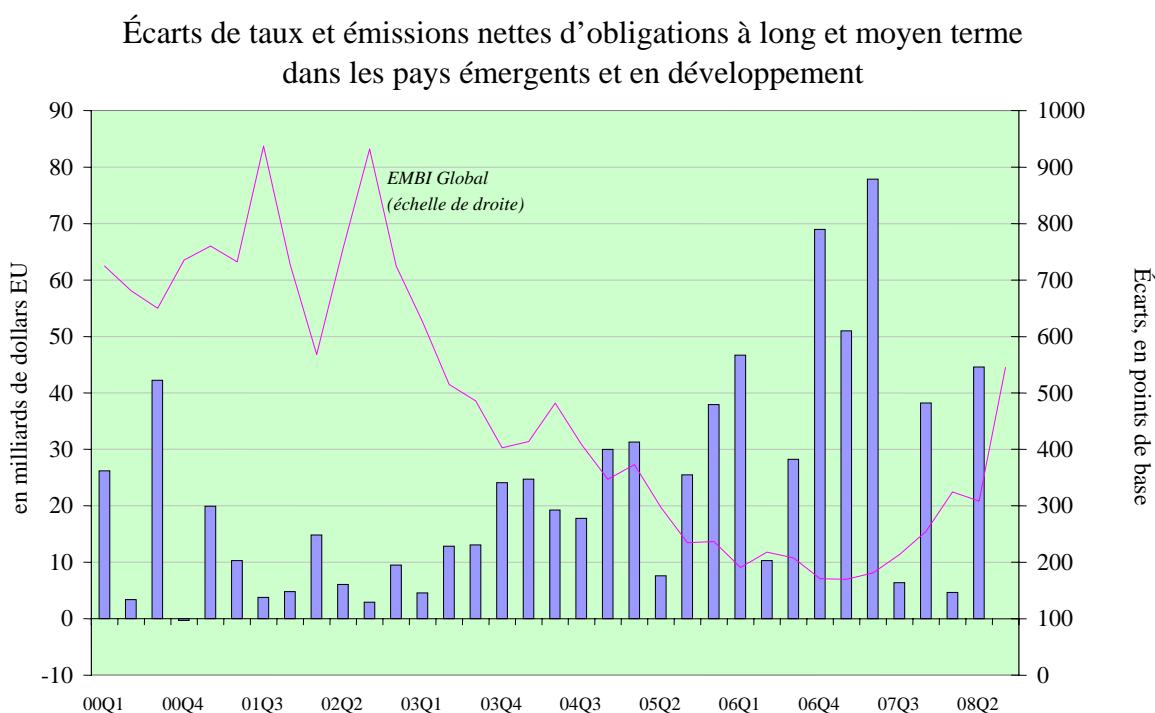
6. On n'aurait guère pu imaginer les événements historiques de ces dernières semaines, quand, il y a un peu plus d'un an, la crise des crédits « subprime » a commencé. Des institutions financières au cœur du système – les plus grandes banques d'affaires américaines, les institutions spécialisées d'intérêt public, des banques commerciales américaines et européennes, et la plus grande compagnie d'assurance américaine – ont subi, du fait de cette crise, des pertes qui ont entamé leurs capitaux propres. Il s'en est suivi des difficultés de financement et des baisses de notations financières qui ont aggravé la crise de confiance à l'égard de ces institutions et entravé le fonctionnement des marchés de crédit. Pour le moment, cela a entraîné la faillite d'une grande banque d'affaires, la restructuration de toutes les banques d'affaires américaines subsistantes et la faillite de quelques grandes banques commerciales européennes et américaines.

7. La portée des interventions de l'État a également été historique. Les banques centrales du monde entier, agissant de façon coordonnée, ont largement alimenté en liquidités les marchés interbancaires. Les taux d'intérêt directeurs ont été abaissés aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans certaines autres économies avancées. Aux États-Unis et en Europe, les pouvoirs publics ont financé et organisé le renflouement des institutions d'intérêt public et de banques commerciales. Les tensions restent néanmoins fortes en matière de financement et de liquidité, comme le montre l'ampleur persistante des écarts de taux interbancaires, de taux de référence des swaps et des primes de liquidité.

8. Le durcissement des critères de prêt a freiné l'octroi de crédits aux ménages aux États-Unis (et, dans une certaine mesure, en Europe). On prévoit aussi une moindre croissance du crédit aux entreprises quand les engagements actuels de prêt arriveront à

échéance ou auront été utilisés. Il est probable que ce resserrement du crédit persistera au moins pendant la plus grande partie de 2009, limitant les perspectives de croissance des économies avancées.

9. Les économies émergentes et les pays en développement ont résisté jusqu'à présent à la crise des marchés financiers ; mais le désendettement dans les économies avancées et le moindre goût pour le risque des investisseurs diminuent les possibilités de financement externe, surtout pour les entreprises, et augmentent les écarts de taux d'intérêt sur le marché de la dette des pays émergents. Dans les économies avancées, les investisseurs endettés – comme les fonds spéculatifs – dont le financement dépend d'autres institutions, ont été obligés de réduire leurs investissements sur les marchés émergents ; d'autres participants du marché, comme les fonds de placement et les fonds de pension, ont également allégé leur exposition aux marchés émergents.



Sources : Banque des règlements internationaux ; Bloomberg.

10. Dans les économies émergentes et en développement, les retombées ont été jusqu'à maintenant limitées pour la plupart des systèmes bancaires, qui sont peu ou pas du tout engagés directement sur les produits structurés liés aux crédits immobiliers à l'origine de la crise dans les pays avancés. Mais les signes de tension augmentent. Les systèmes bancaires qui empruntent beaucoup à l'étranger sont à l'évidence les plus vulnérables. Sur certains marchés émergents, les sorties d'investissements de portefeuille contribuent à la chute des marchés boursiers et aux difficultés de financement interne. Les faiblesses sont

particulièrement marquées en Europe de l'Est où les banques locales ont accumulé d'importantes positions débitrices nettes en devises à l'égard de leurs maisons mères, qui sont tributaires de l'humeur des marchés de financement de gros dans la mesure où elles s'y financent largement. De plus, ces dernières années, les banques sont devenues de plus en plus exposées au marché de l'immobilier. Elles ne sont pas confrontées pour le moment à une progression sensible des pertes sur crédits, mais elles ont majoré leurs provisions pour créances douteuses et pourraient être obligées de freiner la distribution du crédit, si la qualité des actifs se dégradait fortement. Le risque que cela se produise a augmenté par exemple dans les pays baltes, où les prix de l'immobilier et la progression du crédit en termes réels ont diminué.

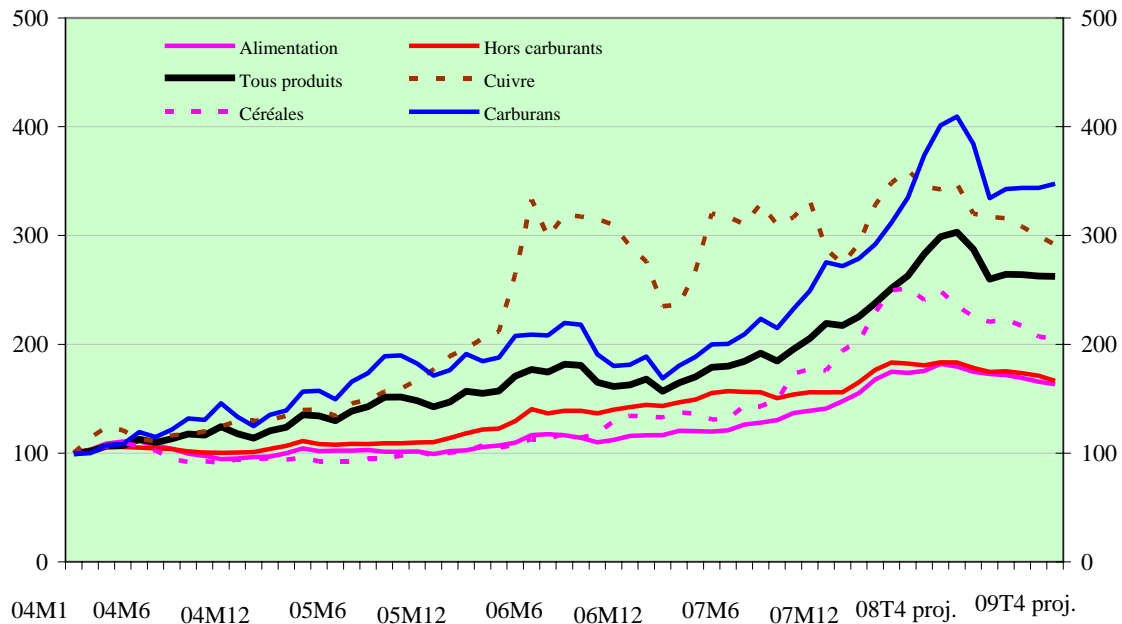
11. À l'avenir, le resserrement mondial du crédit, la hausse des taux d'intérêt internes et le ralentissement conjoncturel général pourraient étendre la pénurie de crédit et l'augmentation des défaillances à un plus grand nombre de pays émergents et à certains pays en développement ; néanmoins, les perspectives de croissance encore favorables de beaucoup de ces pays amortiront les effets des chocs financiers externes.

12. En concertation avec d'autres organismes internationaux, le FMI a commencé à tirer les leçons de la crise financière et à encourager les pays membres à agir rapidement. Nous formulons toute une série de recommandations pour renforcer la supervision et la réglementation financières, améliorer les dispositifs de fourniture de liquidités et consolider les mécanismes de gestion des crises. Nous avons également renforcé notre propre programmation d'urgence et notre préparation aux crises, tout en accentuant notre suivi des pays très vulnérables.

***Les prix de l'alimentation et des carburants ont baissé ces derniers mois, mais restent élevés***

13. En nous préoccupant de la crise financière mondiale, nous ne devons pas perdre de vue l'« autre crise » à laquelle sont confrontés les pays en développement – l'escalade des prix des carburants et de l'alimentation. Bien qu'ayant fléchi par rapport aux sommets atteints récemment, ils demeurent très supérieurs à leur niveau d'avant le déclenchement des hausses récentes. Fin septembre, les cours du pétrole étaient inférieurs de 45 % environ au pic de mi-juillet, mais encore près de deux fois plus élevés qu'à la fin de 2006. Un affaiblissement de la demande dépassant les prévisions et un relèvement de la production de l'OPEP ont contribué à ce recul. Mais l'équilibre sous-jacent du marché reste tendu, car la demande des économies émergentes et en développement est encore forte.

Indices de prix des matières premières  
Janvier 2004 à fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009



Source : Perspectives de l'économie mondiale.

14. De même, si les prix alimentaires ont diminué de 8% par rapport à leur point culminant de juin, ils sont encore bien au-dessus de leur niveau à la fin de 2006. Une très bonne récolte de blé cette année, conjuguée à un assouplissement des restrictions à l'exportation de riz et de blé, a permis d'augmenter sensiblement l'offre mondiale de ces deux produits depuis mai 2008. Néanmoins, d'autres facteurs continueront à faire monter les prix à moyen terme. La demande, surtout celle des économies émergentes et en développement, restera probablement forte, tandis que l'importance persistante des besoins de maïs pour la fabrication de l'éthanol ainsi que la hausse du coût des carburants et des engrais entretiendront aussi les tensions sur les prix.

15. Les hausses brutales des prix de l'alimentation et du pétrole ont affaibli la position extérieure de nombreuses économies émergentes et en développement. Hormis les grands pays excédentaires (comme la Chine et la Russie), on prévoit que le déficit courant cumulé de 44 pays émergents s'élève à 337 milliards de dollars EU (3,2% du PIB) en 2008, contre 160 milliards de dollars EU (1,7% du PIB) en 2007. Nombre de pays à bas revenu sont dans une situation similaire, notamment ceux qui dépendent beaucoup des importations de pétrole : 58 de ces pays importateurs nets de pétrole verront leur facture pétrolière augmenter de 60 milliards de dollars EU (3,2% du PIB) en 2008. Les effets sur la balance des paiements de l'enchérissement de l'alimentation seront moins répandus dans les pays à bas revenu, dont la plupart ont une production interne substantielle. Pourtant, on estime que, dans 43

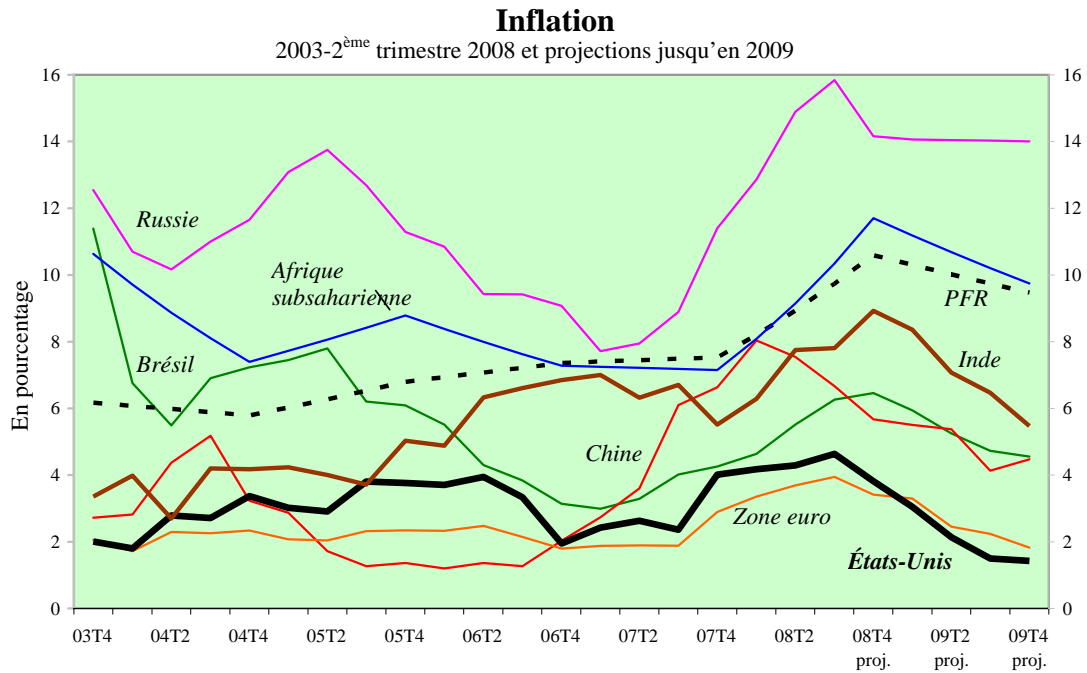
importateurs nets d'alimentation pour lesquels on dispose de données, la facture alimentaire va augmenter en 2008 de quelque 7 milliards de dollars EU (0,8% du PIB).

16. La hausse des cours des matières premières a également intensifié les pressions inflationnistes à l'échelle mondiale. Dans les économies avancées, les anticipations d'inflation restent bien maîtrisées et, dans les pays émergents et en développement, on prévoit une baisse de l'inflation générale en 2009 sous l'effet de la détente des prix des matières premières. Mais certains pays – notamment d'Afrique sub-saharienne – sont confrontés à des effets de second tour sur l'inflation et à de fortes tensions salariales. Au total, on prévoit dans les pays émergents et en développement une accélération de l'indice général des prix de 6,4% en 2007 à 9,4% en 2008, puis une modération à 7,8% en 2009.

***La reprise mondiale sera lente et les risques sont orientés à la baisse***

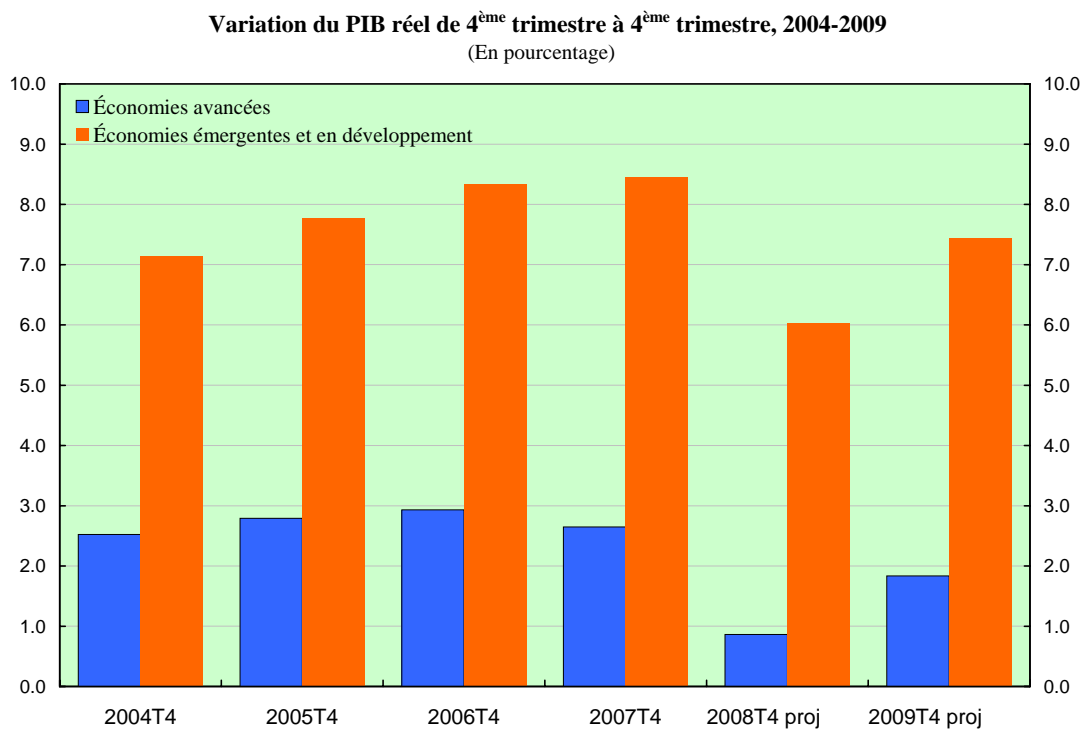
17. La reprise de l'activité économique mondiale devrait progressivement s'affirmer en 2009. Le rythme de la croissance sera plus lent qu'au cours des périodes précédentes, le secteur des entreprises et les ménages continuant de souffrir du resserrement du crédit dans les économies avancées. Néanmoins, plusieurs facteurs devraient jeter les bases d'une reprise, notamment des conditions plus stables sur le marché immobilier aux États-Unis en 2009, les bilans relativement robustes des entreprises non financières aux États-Unis et en Europe occidentale, et la croissance persistante de la demande dans les économies émergentes.

18. Cependant la situation est extraordinairement incertaine, et les risques sont orientés à la baisse. Les risques financiers demeurent élevés, car les pertes imputables à un ralentissement mondial pourraient accroître les difficultés des institutions financières et réduire encore la disponibilité de crédit. En outre, la détérioration du marché du logement aux États-Unis pourrait durer plus longtemps que prévu, et le fléchissement des marchés européens du logement pourrait s'étendre. En revanche, on s'attend que les prix des produits de base vont se stabiliser, tandis que la demande, en particulier dans les économies émergentes, pourrait se révéler plus endurante que prévu à l'escalade récente des prix des produits de base et à la crise financière, comme cela a été le cas au cours de la première moitié de 2008.



Source : Perspectives de l'économie mondiale.

Les taux d'inflation pour les pays à faible revenu (PFR) et l'Afrique subsaharienne s'entendent en base annuelle.



Source : Perspectives de l'économie mondiale

*D'un pays à l'autre, les difficultés diffèrent pour les pouvoirs publics*

19. Dans ces conditions, les difficultés qu'affrontent les responsables publics sont très diverses. Dans les économies avancées, les premiers signes d'un ralentissement des pressions inflationnistes peuvent offrir la possibilité de détendre la politique monétaire afin de soutenir l'activité et de stabiliser la situation financière. Dans certains pays en développement et à marché émergent où les effets de second tour sur l'inflation ont été limités, les risques penchent également vers le ralentissement de l'activité. Dans ces pays, il pourrait être indiqué d'assouplir les politiques macroéconomiques. Ailleurs cependant, des mesures plus énergiques pourraient être encore nécessaires afin d'éviter une spirale salaires-prix, et donc un atterrissage brusqué par la suite. À cet égard, des régimes de change plus flexibles pourraient contribuer à rendre les politiques monétaires plus efficaces.

20. Les gouvernements des économies émergentes ou en développement sont également confrontés à des choix difficiles dans la gestion des effets sociaux de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers. Les pays ont réagi de diverses manières : réductions des taxes et des droits d'entrée sur les produits alimentaires et pétroliers, hausses de subventions généralisées, expansion des programmes de transferts et augmentations des salaires du secteur public. Plusieurs pays restreignent et taxent les exportations de produits alimentaires ou de base essentiels. De nombreux pays ont laissé la première vague de hausses exercer ses effets sur les prix alimentaires et pétroliers, mais d'autres retardent encore ce processus.

21. Toutefois nombre des mesures adoptées ne sont pas efficaces compte tenu de leur coût et pourraient même être néfastes à moyen terme. Près d'un tiers des pays en développement ont accru leurs subventions aux prix des carburants ou prévoient de le faire en 2008. Ces subventions entravent le nécessaire ajustement de leurs économies à la hausse des cours mondiaux, risquent de créer des positions budgétaires insoutenables, et sont incompatibles avec les objectifs à long terme d'atténuer le changement climatique. De même, les subventions alimentaires non ciblées qui existent dans de nombreux pays en développement sont inefficaces et coûteuses. Des mesures bien ciblées, comme le soutien direct des revenus et les programmes « travail contre nourriture », qui aident les plus pauvres tout en limitant les dépenses publiques, sont de beaucoup préférables à des mesures qui s'étendent à ceux qui n'ont nul besoin de l'appui de l'État.

22. Les mesures qui faussent le commerce international et découragent l'investissement dans l'agriculture, telles que les restrictions aux exportations et le contrôle des prix sur le marché intérieur, devraient être progressivement éliminées. Fin août 2008, 35 pays maintenaient une forme ou une autre de restriction aux exportations de produits alimentaires. Ces restrictions ont aggravé les pressions à la hausse des prix des produits alimentaires sur le marché mondial. Les restrictions aux exportations et le contrôle des prix découragent aussi l'investissement dans l'agriculture, qui sera essentiel pour faire face à l'accroissement rapide de la demande de produits alimentaires dans les années à venir. La crise alimentaire renforce l'argument en faveur d'une ouverture rapide et substantielle des marchés agricoles au niveau

multilatéral. Toutes les parties concernées devraient donc faire des efforts énergiques pour ranimer le cycle de négociations de Doha.

23. Le FMI se tient prêt à aider ses membres à gérer les enjeux des politiques publiques avec ses conseils de politique macroéconomique, son assistance technique, et un financement. En réaction à la flambée des prix des produits alimentaires et des carburants, nous avons déjà fourni à quinze pays une assistance additionnelle dans le cadre de programmes de prêt appuyés par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), pour un montant équivalent à environ 260 millions de dollars EU. Nous avons aussi récemment réformé notre facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE), ouvrant la voie à un accès plus rapide et plus élevé aux pays membres concernés. Le FMI continue de collaborer étroitement avec d'autres institutions internationales dans l'Équipe spéciale de haut niveau de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

### **III. LA REACTION DU FMI FACE AUX NOUVEAUX DEFIS**

24. Les difficultés qu'affronte l'économie mondiale confèrent une urgence accrue aux efforts de recentrage en cours au FMI. J'aimerais mettre en lumière les initiatives prises récemment dans trois domaines capitaux : nos activités de surveillance, nos facilités de prêt, et notre rôle dans les pays à faible revenu.

#### **A. Renforcement de la surveillance**

25. La surveillance est au cœur de la mission du FMI. L'examen triennal de la surveillance récemment achevé a constaté que la surveillance du FMI est très appréciée de ses destinataires. Néanmoins, nos activités de surveillance doivent être continuellement renforcées et adaptées à l'environnement financier mondial en mutation rapide et aux besoins en évolution de nos membres. Une analyse récente des répercussions possibles des crises financières à venir sur les pays à marché émergent a constaté que l'accroissement des flux de capitaux a apporté d'importants avantages, mais a aussi accru la volatilité et la probabilité de bulles des prix des actifs. À la lumière de ces faits, nous avons donné la priorité à quatre grands objectifs : i) renforcer notre activité d'évaluation des risques (notamment pour assurer une capacité d'alerte avancée à nos membres), ii) approfondir encore notre analyse des liens macrofinanciers, iii) mieux intégrer dans nos perspectives multilatérales les effets de contagion transnationaux et les enseignements tirés des expériences nationales, et iv) renforcer l'analyse du taux de change et des risques pour la stabilité, entre autres en perfectionnant encore nos méthodes d'évaluation.

26. Nous avons aussi entrepris de promouvoir l'amélioration de la collecte et de la transparence des données, d'adapter l'assistance technique au renforcement de la résistance aux chocs, d'intensifier les conseils de prévention et de gestion des crises, et d'améliorer la communication et la coordination avec les membres et les organismes internationaux. Par exemple, le FMI a contribué à faciliter une série de réunions entre les fonds souverains, qui

ont abouti à un accord sur un ensemble préliminaire de 24 pratiques et principes généralement acceptés et d'application volontaire (les principes de Santiago) pour les fonds souverains. Ces principes permettront de renforcer la contribution que ces fonds pourraient apporter à la stabilité financière et de maintenir un environnement mondial ouvert pour l'investissement.

### **B. Examen des instruments de financement du FMI**

27. Le système financier global et les besoins de financement des pays membres ont énormément changé depuis la création du FMI. La crise actuelle a jeté une lumière crue sur la nécessité de réévaluer notre panoplie d'instruments de crédit et de les adapter aux besoins variés et évolutifs de nos adhérents. Nous avons donc lancé un examen exhaustif de nos mécanismes de prêts. Nous réexaminerons ainsi les fondations analytiques des prêts du FMI et le rôle de la conditionnalité ; nous étudierons les suggestions sur la manière de rationaliser les facilités existantes et d'en créer de nouvelles, comme par exemple un instrument de liquidité ; nous examinerons les plafonds d'emprunt et les conditions de financement ; et nous réévaluerons notre rôle de prêteur et nos guichets de prêt pour les pays à faible revenu. Le but est d'achever cet examen et de décider des réformes à accomplir avant l'Assemblée annuelle de 2009.

### **C. Évolution du rôle du FMI dans les pays à faible revenu**

28. Nous sommes déterminés à maintenir une étroite coopération avec les pays à faible revenu, tout en nous concentrant sur nos domaines de compétence fondamentaux. Notre rôle dans ces pays est de les aider à atteindre la stabilité macroéconomique et financière, base d'une croissance soutenue et d'une réduction durable de la pauvreté<sup>1</sup>. La nature et les dimensions exactes de nos activités doivent être adaptées à la situation du pays concerné. Dans certains cas, la priorité est de parvenir à la stabilité macroéconomique. D'autres pays ont déjà surmonté cette difficulté initiale, et l'enjeu pour ceux-là est de déterminer comment enraciner la stabilité dans des institutions macroéconomiques et financières plus robustes, de manière à stimuler la confiance et à encourager l'investissement privé ; comment appuyer le développement du secteur financier tout en assurant sa solidité ; et comment accroître les dépenses d'investissement et sociales prioritaires sans compromettre la viabilité de la dette. À cet égard, le cadre de viabilité de la dette élaboré de concert par la Banque mondiale et le FMI est devenu un instrument efficace pour concevoir les cadres de politique budgétaire à moyen terme et définir des principes de prêt viables pour les donateurs et les créanciers. Dans la conception des programmes, nous poursuivons sur la base des progrès déjà accomplis en centrant la conditionnalité sur des mesures cruciales pour la stabilité macroéconomique et en intégrant une flexibilité accrue aux objectifs budgétaires.

---

<sup>1</sup> *Déclaration du Directeur général sur le rôle du FMI dans les pays à faible revenu* ([à paraître]).

29. Nous avons aussi entrepris de passer en revue les principaux instruments utilisés pour aider les pays à faible revenu afin de les rendre plus efficaces et efficients. Ayant récemment réformé la FCE, nous allons à présent examiner l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE) afin qu'il réponde au mieux aux besoins des pays à faible revenu qui recherchent un dialogue suivi plutôt qu'un financement à long terme. En coopération avec la Banque mondiale, nous rationalisons les procédures d'élaboration des notes consultatives conjointes des services (JSAN). De plus, un nouveau cadre sera développé à partir de propositions antérieures pour renforcer la présence du FMI aux côtés des États fragiles ou sortant d'un conflit, en tenant compte des vues exprimées lors des actions de sensibilisation par les bénéficiaires et donateurs potentiels.

30. Le FMI continue de fournir un allègement de dette à ses membres à faible revenu. Vingt-trois pays au total ont atteint leur point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE, vingt-cinq pays ont reçu un allègement de dette au titre de l'IADM, et huit pays sont potentiellement admissibles au bénéfice d'une assistance au titre de l'initiative PPTE. Les allègements de dette consentis par des créanciers privés ont augmenté, mais une action coordonnée demeure indispensable pour encourager la participation de ces créanciers ainsi que des créanciers bilatéraux officiels non membres du club de Paris et éviter les litiges. Des ressources financières supplémentaires seront nécessaires pour que le FMI puisse fournir un allègement de dette à tous les PPTE. La viabilité à long terme de la dette demeure préoccupante pour de nombreux PPTE après le point d'achèvement, ce qui souligne la nécessité de politiques d'emprunt saines et du renforcement des capacités de gestion de la dette.

31. Nous prenons aussi des mesures pour rendre plus efficace l'assistance au renforcement des capacités dans les pays à faible revenu. L'assistance technique sera mieux intégrée avec la surveillance et les opérations de prêt, et mieux alignée sur les objectifs stratégiques des pays bénéficiaires et du FMI. Quatre nouveaux centres régionaux d'assistance technique vont bientôt ouvrir. Les nouveaux centres — un en Amérique centrale, un en Asie centrale et deux de plus en Afrique — répondent à la demande exprimée par les pays et au bilan positif que présente à ce jour l'assistance régionalisée.

32. La réalisation des OMD exigera entre autres que les partenaires de développement accroissent à la fois l'aide et son efficacité. En dehors des allègements de dette, les montants d'aide engagés tendent à rester en deçà de ce qui serait nécessaire pour atteindre les objectifs de Gleneagles, en particulier en Afrique. Les donateurs doivent par conséquent intensifier leurs efforts pour accroître à la fois le volume et la qualité de l'aide. Le FMI a pris part récemment au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Accra, où la communauté internationale est parvenue à un consensus sur les mesures à prendre pour rendre les flux d'aide plus prévisibles et accroître l'utilisation des systèmes nationaux par les donateurs. Le FMI continuera d'être un partenaire actif dans l'effort collectif pour mettre en œuvre ces principes. Nous prendrons aussi une part active à la Conférence sur le financement du

développement pour examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey qui se tiendra à Doha dans le courant de l'année.

#### **IV. AUTRES QUESTIONS**

##### **A. Travaux du FMI relatifs au changement climatique**

33. Conformément à sa mission actuelle, le FMI va continuer d'explorer les conséquences du changement climatique pour la macroéconomie et les finances publiques. Il offrira des conseils sur les aspects macroéconomiques et financiers de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation dans des entretiens bilatéraux avec les pays susceptibles d'être affectés plus tôt et plus gravement que d'autres, et se tient prêt à aider ses membres en leur apportant un avis technique sur les aspects de l'atténuation qui touchent à la politique budgétaire. En outre, le FMI est prêt à fournir un appui financier à ceux de ses membres qui feraient face à des besoins exceptionnels de balance des paiements en raison d'événements climatiques extrêmes.

##### **B. Collaboration Banque-FMI**

34. Les services du FMI et de la Banque mondiale ont continué de travailler de concert à mettre en œuvre le plan d'action conjoint des directions (JMAP) pour améliorer leur collaboration<sup>2</sup>. Des missions ont entamé les entretiens sur les programmes de travail au niveau des pays qui sont une composante centrale du JMAP. Nous avons en outre mis en place des mécanismes pilotes sur Internet — les « portails pays » — afin d'améliorer la circulation des informations entre les équipes-pays.

##### **C. Réforme des quote-parts et de la représentation**

35. Le 28 avril, le Conseil des gouverneurs a approuvé des réformes de grande envergure de la structure de gouvernance du FMI qui permettront une augmentation significative des quotes-parts des marchés émergents et donneront davantage voix au chapitre aux pays à faible revenu dans l'institution. Afin de réaliser ces réformes, il est nécessaire qu'un amendement aux Statuts du FMI soit accepté par au moins trois cinquièmes des pays membres du FMI représentant 85 % du total des voix attribuées. Les augmentations de quotes-parts proposées requièrent aussi que les 54 membres concernés expriment leur consentement et procèdent au paiement correspondant. La date limite pour le consentement est le 31 octobre 2008. La Résolution d'approbation des réformes, tenant compte du fait que des délais supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires, stipule que le Conseil d'administration pourra prolonger ce délai comme il le jugera bon, en tenant compte en particulier de la nécessité pour les pays membres d'obtenir l'approbation de leur Parlement.

---

<sup>2</sup> Voir : <http://www.imf.org/external/np/pp/2007/eng/092007.pdf>

Le Conseil aura la possibilité d'étudier l'opportunité de cette prolongation avant la date limite du 31 octobre. En outre, un comité de personnalités éminentes a été désigné pour évaluer le cadre actuel des prises de décision au FMI et recommander les éventuelles modifications susceptibles de permettre à l'institution de remplir plus efficacement sa mission globale.